

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal
de la Ville de Terrebonne du 22 juin 2026**

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Terrebonne
tenue le lundi 22 juin 2026, à 16 h 15, à l'édifice Louis-Lepage situé
au 754, rue Saint-Pierre à Terrebonne, sous la présidence de la
conseillère Valérie Doyon

Présents : M. Mathieu Traversy, maire
Mme Vicky Mokas, conseillère district 1
M. Raymond Berthiaume, conseiller district 2
Mme Nathalie Lepage, conseillère district 3
Mme Anna Guarnieri, conseillère district 4
Mme Lindsay Jean, conseillère district 5
Mme Valérie Doyon, conseillère district 6
Mme Marie-Eve Couturier, conseillère district 7
M. Carl Miguel Maldonado, conseiller district 8
M. Benoit Ladouceur, conseiller district 9
M. Eric Fortin, conseiller district 10
M. Marie-Eve Dicaire, conseiller district 11
M. Charles Messier, conseiller district 12
M. Robert Auger, conseiller district 13
M. Michel Corbeil, conseiller district 14
Mme Sonia Leblanc, conseillère district 15
M. Marc-André Michaud, conseiller district 16

Également présents : M. Serge Villandré, directeur général
Mme Nathalie Reniers, DGA - services
corporatifs et sécurité urbaine
M. Sylvain Dufresne, DGA - services à la
communauté et développement des
infrastructures
Me Jean-François Milot, greffier

Absent: M. Alexandre Parizeau, DGA - développement
et aménagement du territoire

Mot du maire

Le maire résume les faits saillants du *Programme triennal d'immobilisations 2027-2028-2029* à être adopté lors de la séance et félicite toutes les directions ayant participé à la rédaction dudit programme.

Ouverture de la séance

RÉSOLUTION NO. : 256-06-2026

PROPOSÉE PAR : Raymond Berthiaume
APPUYÉE PAR : Nathalie Lepage

QUE la séance soit ouverte à 16 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION NO. : 257-06-2026

PROPOSÉE PAR : Anna Guarnieri
APPUYÉE PAR : Benoit Ladouceur

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que transmis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Période de questions

Aucune question n'a été transmise en ligne et aucun citoyen n'était présent dans la salle pour poser une question.

Adoption du *Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2027-2028-2029 de la Ville de Terrebonne*

RÉSOLUTION NO. : 258-06-2026

ATTENDU la publication d'un avis public relatif à l'adoption du *Programme triennal d'immobilisations 2027-2028-2029* sur le site Internet de la Ville de Terrebonne et dans le journal *La Revue* le 10 juin 2026, conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU QU'une copie du projet du *Programme triennal d'immobilisations 2027-2028-2029* a été transmise aux membres du conseil municipal le 10 juin 2026, conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU la recommandation CE-2026-511-REC du comité exécutif en date du 17 juin 2026;

Il est, par conséquent, PROPOSÉ PAR Marie-Eve Couturier
APPUYÉ PAR Marc-André Michaud

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de la Ville de Terrebonne adopte le *Programme triennal d'immobilisations 2027-2028-2029*, conformément à l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine séance ordinaire

La prochaine séance ordinaire se tiendra à l'édifice Louis-Lepage situé au 754, rue Saint-Pierre à Terrebonne, le mardi 22 juin 2026, à 19 h.

Levée de la séance

RÉSOLUTION NO. : 259-06-2026

PROPOSÉE PAR : Vicky Mokas
APPUYÉE PAR : Eric Fortin

QUE la séance soit et est levée à 16 h 21.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

Maire

Greffier